

## BAREME DE LOCATION A COMPTER DU 10 DECEMBRE 2018

→ Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

	LOCATAIRE	BAILLEUR
Visite du logement, Constitution du dossier Rédaction du bail	<ul style="list-style-type: none"> <li>· 8 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable</li> <li>· 10 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable zone tendue</li> <li>· 12 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable zone très tendue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· 8 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable</li> <li>· 10 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable zone tendue</li> <li>· 12 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable en zone très tendue</li> </ul>
Etat des lieux	<ul style="list-style-type: none"> <li>· 3€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· 3€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable</li> </ul>
Entremise-Négociation	-	Loyers hors charges – (honoraires bailleur visite constitution dossier rédaction de bail + honoraires bailleur état des lieux), ramené à 0€ si ce montant est négatif.

→ Honoraires de location pour les locaux professionnels et commerciaux :

33.33 % HT du loyer annuel soit 40.00 % TTC à la charge du bailleur, sauf stipulation contractuelle du bail différente.

*Gestion locative avec notre partenaire : André Immobilier Gestion*



### SAS KW CARDINAL

au capital de 200 000 euros - email : [cardinal@kwimmo.fr](mailto:cardinal@kwimmo.fr) – Siège social : 18 rue Saint Vincent 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE  
RCS 842 895 716 / N° TVA intra-communautaire : FR77842895716 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier  
Carte professionnelle n°78012018000038095 délivrée par la CCI de Paris Ile de France  
Activité(s) : Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce – Garantie financière transaction : GALIAN, 89 rue de la Boétie – 75008 PARIS  
Médiateur de la consommation : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) – 73 boulevard de Clichy – 75009 PARIS – 01 49 70 15 93 – [contact@medicys.fr](mailto:contact@medicys.fr)

## BAREME DES VENTES A COMPTER DU 10 DECEMBRE 2018

Honoraires de transaction (Hors cas particulier\* - Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 150 000 €	Forfait de 6000 €	Forfait de 7 500 €
De 150 001 € à 350.000 €	4 %	5%
De 350.001 € et plus	3.6 %	4.5%

Ces honoraires sont à la charge du vendeur.

En cas de succession, ils seront à la charge de l'acquéreur.

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien.

### Cas particuliers :

→ Stationnement de véhicule (parkings/box) :

- Prix de vente inférieur à 25.000€ : forfait 3.000€ TTC
- Prix de vente supérieur à 25.000€ : forfait 4.000€ TTC

→ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

→ Honoraires de vente liés à la vente de plusieurs biens immobiliers (sur un volume de vente cumulé supérieur à 800 000 € : 3,00% HT (3,60% TTC)

→ Locaux commerciaux : les honoraires seront à la charge de l'acquéreur.

Dans le cadre de la signature d'un mandat dit "Success" avec validation de la clause confiance :

- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 30 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 10% des honoraires affichés sur le présent barème.

- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 60 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 20% des honoraires affichés sur le présent barème.

- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 90 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 30% des honoraires affichés sur le présent barème.

\* Montant maximum cumulé = 30%

Dans le cadre de la signature d'un mandat dit "Success" avec validation de la clause fidélité :

Une remise de 25% des honoraires affichés sur le présent barème sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le biais du Groupe Keller Williams pour le compte d'un même client.

### **SAS KW CARDINAL**